



Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

Le Courrier Laïque N°202 septembre 2022

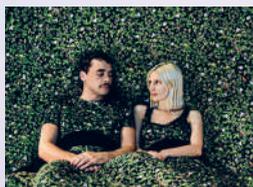
12 SEPTEMBRE 12H30
« LES LUNDIS DU PRÉAU »
REPAS ET CONTES



15 SEPTEMBRE 19H30
« LES ORIGINES DU CORAN »
PAR JULIEN DECHARNEUX



22 SEPTEMBRE 19H30
CINÉ-DÉBAT
« UNE VIE DÉMENTE »



POUR NOS RETROUVAILLES !



Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Une actualité qui ne pousse pas à l'optimisme... mais pas à la passivité non plus!	p. 3
« Extrême droite et démocratie » : une conférence-débat qui a relevé des pistes pour déceler la radicalisation	p. 9
Jeu di 15 septembre à 19h30 : « LES ORIGINES DU CORAN », Conférence-débat avec Julien Decharneux	p. 11
Jeu di 22 septembre à 19h30 : Ciné-club : UNE VIE DEMENTE, film de Ann Sirot et Raphaël Balboni	p. 12
Ciné-Club : programme du 2d semestre	p. 14
Jeu di 15 et 29 septembre : atelier d'art floral	p. 15
Lun dis 5 et 19 septembre : atelier d'aquarelle	p. 15
Dès septembre : une vidéothèque à disposition de nos membres	p. 15
Le repas « Paella » de juillet	p. 17
Pour vous amuser en famille	p. 18
Communiqué du Centre d'Action Laïque du 12 juillet 2022 Avortement : le Centre d'Action Laïque demande à l'Europe de condamner les propos des évêques	p. 19
Portez le Triangle Rouge et résistez aux idées qui menacent nos libertés fondamentales !	p. 20
Nos activités d'octobre	p. 21
Réponse de la page 19	p. 22
« Les lundis du Préau » du 12 septembre à 12h30 : repas mensuel à 14h15 « PETITS CONTES PIRIFORMES... AU CŒUR D'UN VERGER » par Joëlle Lartelier	p. 23

Accueil : 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux.

Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une actualité qui ne pousse pas à l'optimisme... mais pas à la passivité non plus !

Guerre en Ukraine, interdiction de l'avortement aux Etats-Unis, évolution climatique, restrictions énergétiques, pouvoir d'achat en baisse, inégalités sociales en hausse, tsunami pour les femmes afghanes, conflit israélo-palestinien...

La liste pourrait s'allonger si nous nous plongeons dans un éventail de plus en plus large et complet.

Parmi les situations qui mettent en cause les droits humains tels que définis dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (des droits humains), plusieurs d'entre elles ont ou auront un impact négatif sur la vie de millions de personnes.

L'interdiction de l'interruption volontaire de grossesse aux Etats-Unis

Les Etats-Unis furent plus qu'un des 58 États Membres qui, le 10 décembre 1948, constituaient l'Assemblée générale et ont adopté la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme à Paris.

En effet, ce fut Mme Eleanor Roosevelt, la veuve du Président américain Franklin D. Roosevelt qui présida le comité de rédaction de la DUDH et a vraiment été la force qui a permis l'adoption de la Déclaration.

Qu'en 2022, la décision de la Cour suprême américaine de laisser les Etats libres d'interdire l'IVG, ramenant ainsi le droit des femmes de disposer de leur corps 50 ans en arrière, est un camouflet à la mémoire d'une femme remarquable.



Cette décision, résultat du terrible triomphe de la droite religieuse conservatrice, illustre les conséquences négatives lorsque des décisions sont réservées aux politiques et aux idéologiques, sans consultation de la population.

Mais c'est aussi un message implicite de soutien vers d'autres pays, par exemple, la

Pologne, pays où la loi, l'une des plus restrictives en Europe, qui depuis deux ans, interdit l'avortement en cas de grave malformation du fœtus et/ou mortelle.

Nous pourrions estimer que le risque de telles décisions ne semble pas possible en Belgique... Et pourtant !

La question du corps des femmes est restée un enjeu politique majeur lors de la formation du gouvernement de la Vivaldi. La loi de 2018 est restée extrêmement

limitée puisque le délai n'a pas changé et les peines pénales sont toujours possibles. L'évolution, en matière d'IVG, est minime depuis trente ans.

Les droits des femmes, ce sont les droits de liberté, d'éducation et la protection contre les violences et le viol. C'est aussi le respect de ce qu'elles sont et de leur libre choix de décider pour elles-mêmes.

En Afghanistan particulièrement, mais aussi dans d'autres pays du monde, ces droits ne pas ou plus respectés.

Depuis la prise de Kaboul en août 2021, les talibans ont imposé des restrictions flagrantes aux droits des femmes et des filles à travers l'Afghanistan. Les femmes ont été informées qu'elles ne peuvent pas retourner sur leur lieu de travail, ni se déplacer en public à moins d'être accompagnées par un tuteur de sexe masculin. Les filles ayant plus de 12 ans se voient désormais refuser une éducation.



Et en Europe ?

En Belgique, depuis la loi du 4 juillet 1989, le viol est défini comme « tout acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit et par quelque moyen que ce soit, commis sur une personne qui n'y consent pas » (article 375 du Code pénal).

Aussi incroyable que cela puisse paraître, seulement 14 pays d'Europe parmi les 48 pays qui ont tout ou partie leur territoire en Europe, ont reconnu les rapports sexuels sans consentement comme des viols : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, la Croatie, Chypre, le Danemark, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg, Malte, le Royaume-Uni et la Suède.



En Turquie, en juillet 2022, Le Conseil d'État turc a confirmé le retrait du pays de la convention d'Istanbul. Ce texte oblige les États signataires à faire passer des lois contraignantes pour prévenir les violences envers les femmes. La convention d'Istanbul, signée par 36 pays, établit un cadre légal et institutionnel pour lutter contre les

violences sexistes. Elle oblige notamment les gouvernements à adopter une législation réprimant la violence domestique et les abus similaires, y compris le viol conjugal et la mutilation génitale féminine.

Soutien aux femmes violées en Ukraine

Invitée par le Parlement européen à participer à un dialogue avec les représentants des religions sur la réponse humanitaire à la guerre en Ukraine, Véronique Dekeyser a vivement interpellé la COMECE (Commission des évêques de l'Union européenne) sur l'avortement.

Plus que jamais, l'Union européenne aurait dû se mobiliser pour venir en aide aux femmes ukrainiennes désireuses d'avorter suite à un viol. Il n'en a rien été. Et la COMECE s'en est réjoui. Pour les évêques catholiques, la question de l'avortement n'est pas du ressort de l'Europe.

[Voir le communiqué complet du Centre d'action laïque en page 19.](#)

Droits des LGBT+ : loin d'être respectés

La Belgique est considérée comme un pays très libéral en ce qui concerne les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres et est devenue, en 2003, le deuxième pays au monde à légaliser le mariage entre personnes de même sexe.

L'homosexualité reste criminalisée dans 78 pays. Huit pays et plusieurs zones contrôlées par l'État islamique la punissent de mort, qu'elle soit présumée ou avérée. C'est le continent africain et le Moyen-Orient qui concentrent la majorité des pays où la haine anti-LGBT est légale. Prison ferme ou peine capitale, ces législations homophobes pèsent sur la vie de 3 milliards de personnes.



Au sein de l'Union européenne, certains droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres sont protégés par des traités et des lois. L'homosexualité est légale dans tous les États membres, la discrimination à l'embauche est bannie depuis 2000. Néanmoins, les États ont différentes législations en ce qui concerne d'autres protections comme le mariage entre personnes du même sexe ou l'adoption homoparentale.

Sept pays - la Bulgarie, la Croatie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie - ont constitutionnellement défini le mariage comme étant l'union d'un homme et d'une femme.

Statistiques sur les droits LGBT+ dans l'UE (2021) *

Droits	Etats	% de la Population de l'UE
Reconnaissance des relations sexuelles	21/27	84,2 %
Mariage homosexuel	14/27	50,0 %
Adoption homoparentale	14/27	42,8 %
Droit de servir dans l'armée	27/27	100 %
Loi complète contre les discriminations	13/27	53,3 %
Lois sur les crimes haineux	15/27	50,8 %

Un exemple : En Pologne, la situation des personnes LGBTI s'est rapidement détériorée après 2019, lorsque les discours hostiles et stigmatisants se sont multipliés à leur encontre, y compris de la part de responsables de haut niveau. S'est ajoutée à cela l'adoption par des collectivités locales de résolutions homophobes, également appelées « zones sans LGBTI », qui, bien que n'étant pas juridiquement contraignantes, sont nuisibles et alimentent le climat d'hostilité envers les personnes LGBTI vivant dans ces régions.

Et la climat, bordel !

1990 déjà :

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, a produit en 1990 une étude globale sur la question des changements climatiques s'appuyant sur des évolutions statistiques débutant en... 1980. Véritable signal d'alerte, cette étude confirmait les nombreuses craintes et éléments concrets émis par des scientifiques.

Cette étude ne fut pas suivie de décisions concrètes, tant du monde politique qu'économique et industriel.

En juin 2022, le Parlement européen décide que la lutte contre le changement climatique est une priorité !

Et de préciser : « Le changement climatique affecte déjà l'Europe sous différentes formes, selon les régions. Il **peut** entraîner une perte de biodiversité, des incendies de forêt, une baisse du rendement des cultures et une hausse des températures. Il **peut** également affecter la santé des personnes ».

Tempérer cette phrase en utilisant le verbe **pouvoir** alors que les conséquences sont d'une cruelle actualité laisse la porte ouverte aux eurosceptiques et aux climato-sceptiques.

Selon l'Agence européenne pour l'environnement, l'Union européenne est le troisième plus grand émetteur de gaz à effet de serre au monde, derrière la Chine et les États-Unis. En 2017, le secteur de l'énergie était responsable de 80,7% des émissions dans l'UE*.

Pouvoir d'achat et taux d'inflation



L'inflation flambe et les perspectives de croissance se dégradent. C'est le constat dressé par les ministres des Finances de la zone euro réunis en juillet à Bruxelles. Un premier point semble certain, la hausse des prix va se poursuivre dans la durée.

Pour la population, il y a de nombreux mois que cette constatation est faite par la

population, avec des conséquences variables selon « *que vous êtes riches ou pauvres...* »

La guerre en Ukraine et ses conséquences : la hausse des prix de l'énergie et celle des prix des biens de première consommation ont plongé une série de ménages dans la précarité. Avec le risque accru de voir s'accroître la tendance des « travailleurs pauvres », à savoir ces gens dont le travail ne suffit plus à nouer les deux bouts.

En Belgique, en 2019, donc hors guerre en Ukraine, une étude de Solidaris avait tiré la sonnette d'alarme. Selon cette étude, la part des travailleurs pauvres était passée en deux ans de 40 à 48 % alors qu'avant cette année, le taux de pauvreté était en recul.

Entre décembre 2021 et juillet 2022, notre taux d'inflation est passée de 6,6 % à 10,4 %, la moyenne dans l'EU étant de 8,90%.

« Gouverner, c'est prévoir » doit être remplacé par « Gouverner, c'est agir »

Notre société, autant à l'échelle du pays qu'à l'échelle européenne voire mondiale devrait donc mettre en place d'autres modèles qui répondent à ces défis où la survie de la planète et les droits de l'Homme ne peuvent être dissociés sous peine de connaître des affrontements qui deviendront ingérables et conduiront inévitablement à la mise en place de régimes totalitaires et à la fin de nos espoirs de liberté, d'égalité et de solidarité, donc des valeurs que la Laïcité défend de manière démocratique.

L'éducation permanente : une priorité de la Laïcité



Face à la fracture sociale qui grandit, il est important de lutter contre l'individualisme, le repli sur soi, les propos populistes et les idées extrémistes.

C'est pourquoi nous pensons que la participation citoyenne doit être développée à tout niveau, du local au fédéral, car c'est à travers la responsabilité collective que la population prendra conscience des enjeux de société.

A notre niveau, nous tenons à vous présenter régulièrement des conférences, film ou activités qui conduisent à la réflexion et à l'engagement, comme, par exemple, la conférence participative de juin dernier « Inégalités de genre.s et précarité »...

Soyons conscients et responsables

Même si les temps sont difficiles, ne pas tombons pas dans le pessimisme, dans le catastrophisme, dans la panique climatique, dans les excès de prudence, dans l'attente inévitable d'un régime totalitaire, dans le fatalisme, dans un optimisme béat, dans **OU dans une passivité coupable.**

Le vendredi 28 octobre, une conférence débattrà de ces préoccupations.

Nous avons fait appel à Arnaud Zacharie, Secrétaire général du Centre national de coopération au développement (Belgique) pour aborder le thème :

**« Fin du monde, fin de mois, même combat ? »
Entre gilets verts et gilets jaunes.**

**Nous espérons vous y rencontrer nombreux.
(plus d'infos dans le numéro d'octobre)**

Yvan Nicaise

Sources :

**Portail de l'Union européenne*

Consultation régulière de la presse sur l'actualité.

« Celui qui croit posséder la vérité ne songe pas à la chercher. »

Oswald Wirth

« Extrême droite et démocratie » : une conférence-débat qui a relevé des pistes pour déceler la radicalisation



Très didactique et dynamique, largement illustrée d'exemples, la conférence-débat de François Debras « Extrême droite et démocratie : entre opposition et récupération » nous a permis de resituer comment déceler l'extrême droite dans les discours. Ceux-ci ne sont jamais neutres et traduisent une identité rhétorique et idéologique avec des valeurs différentes. Ils varient en fonction du public à qui ils s'adressent, du contexte, de qui

le donne et comment il est donné. Les mots utilisés y sont interprétés, des formules-slogans avec des mots vides - mais non vides de sens - ont un sens en fonction des positions tenues par ceux qui les emploient, reprenant des notions historiques à mêler à leur idéologie comme par exemple l'« Europe forteresse », expression de Marine Le Pen faisant allusion à la France « occupée » par les musulmans.



Les discours d'extrême droite contiennent 3 éléments :

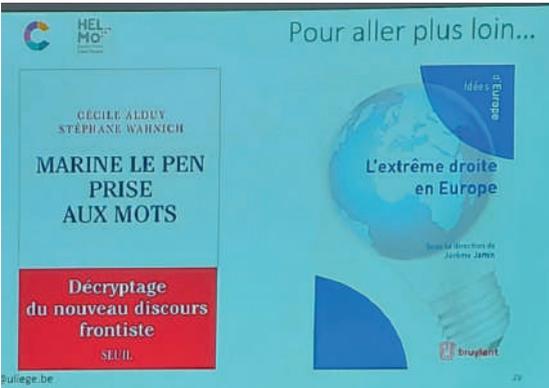
- l'**inégalitarisme**, prônant le racisme avec la primauté du groupe prenant le pas sur le comportement individuel, parlant de leur « culture » au lieu de « race » ou « religion » ;
- le **nationalisme**, prônant le retour à la nation souveraine et à sa pureté, ses traditions et coutumes offrant la protection contre « eux » ;
- le **radicalisme**, considérant avoir identifié le problème, tel que l'immigration par exemple, et allant l'éradiquer dans une volonté d'ordre et d'autorité, avec absence de compromis.

Ces discours se présentent comme antisystème. Ces radicaux parlent le plus de leurs valeurs et se présentent comme défenseurs, sauveurs, promoteurs de la démocratie contre l'Union Européenne, l'immigration, l'islam... Leur discours

évolue pour atténuer ce qui dérange, il est plus diffus, varie, change, pour améliorer leur image et il a un impact sur nos pensées. L'idéologie est plus cachée, comme la « campagne mignonne » hongroise. Il y a donc une différence entre les pensées et le discours ; et entre le discours et les actions. On parle de culture, d'hétérophiles, de différences, de thèmes implicites plutôt que de parler de races, d'homophobes, d'inégalités ou de thèmes explicites.

Le terme « démocratie » est plus souvent utilisé en campagne électorale, et quand on est dans l'opposition, pour essayer de créer de l'émotion. Devant des journalistes ou dans leurs conférences, ils l'associent à « la souveraineté populaire, l'intérêt général et le droit d'expression »... La démocratie est une rhétorique pour l'extrême droite en retournant l'argument contre l'adversaire. La notion « être en guerre » contre les autres cultures, la peur de la disparition de la culture européenne, promulgue le désir d'autodéfense.

Marine Le Pen n'est pas contre la burqa mais pour l'égalité homme-femme. L'extrême droite utilise le terme « laïcité » contre l'islam, ce qui en détourne le sens premier. Certains radicalismes prônent les femmes à la maison... Les discours d'extrême droite en Belgique ne sont pas différents !



L'important est de déceler qui dit quoi, pourquoi et comment, dans quel contexte, à qui s'adresse-t-on, le travesti du discours et le sens donné aux mots et slogans utilisés. Ensuite reconstruire le discours, définir ce qu'est la démocratie pour nous, pour eux et restaurer un débat de valeurs. Le public captivé a continué le débat jamais achevé autour d'un verre.

Dominique Patte

« La sagesse, ce n'est pas d'être pessimiste ou optimiste, mais d'observer, de savoir quelles sont nos valeurs et de ne rien concéder. »

Salman Rushdie

in L'Express, 22.07.2015 ; poignardé à de multiples reprises ce 12 août 2022 lors d'une conférence littéraire aux USA

Jeudi 15 septembre à 19h30
« Les origines du Coran »
Conférence-débat avec Julien Decharneux
Docteur en sciences des religions, islamologue
et historien des religions

Conférence organisée par l'extension de l'ULB – Centre, en collaboration avec la Maison de la Laïcité de Morlanwelz, le CAL Picardie Laïque et de l'UAE

Une conférence bien nécessaire



Depuis la naissance de l'islam jusqu'à nos jours, les savants, tant orientaux qu'occidentaux, s'accordent sur la nécessité de lire le Coran à la lumière du contexte historique dans lequel ce texte est né au VIIème siècle de notre ère.

Néanmoins, nous verrons au cours de notre conférence que depuis quelques décennies, un pan entier de la recherche remet grandement en cause le récit traditionnel de

la composition du Coran, donnant lieu à un débat scientifique houleux au sujet des origines de la religion musulmane.

En adoptant une approche résolument historico-critique, Julien Decharneux propose un survol des thématiques majeures traversant le champ des études coraniques contemporaines, une discipline en plein bouleversement.



PAF : 3 € pour les membres de la Maison de la Laïcité et de l'extension de l'ULB-Centre et de l'UAE

5 € pour les non-membres.

Réservation obligatoire au 0497 52 58 16

ou par mail : reniergodaux@skynet.be



Vaison de la Laïcité
Morlanwelz

CINÉ-CLUB 2022

Place Albert 1^{er} 16A - Morlanwelz

Une vie d'émouvante

UN FILM DE
ANN SIROT & RAPHAËL BALBONI

JÔ DESEURE JEAN LE PELTIER LUCIE DEBAY GILLES REMICHE

PRODUCTION: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. RÉALISATION: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. SCÉNARIO: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. MONTAGE: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. MUSIQUE: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. COSTUMES: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. COIFFURE: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. MAQUILLAGE: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. DÉCOR: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. TRANSPORT: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. ALIMENTATION: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. BOISSON: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. LOGEMENT: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. VOYAGE: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. ASSURANCE: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI. AUTRES: ANNE SIROT & RAPHAËL BALBONI.



JEUDI
22 septembre
19h30

P.A.F : 4 € - Article 27
info : 0497/ 46.34.93

La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : YNicaise, Place Albert 1^{er}, 16a - 7240
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle



CINÉ-CLUB
DE LA MAISON DE LA LAÏCITÉ
Jeudi 22 septembre
à 19h30

UNE VIE DEMENTE
Un film de Ann Sirot
et Raphaël Balboni

Une vie démente a reçu 7 récompenses au Magritte 2022 dont celle du « Meilleur film » ainsi que 3 récompenses au Festival de Bergame 2021 dont celle de la « Meilleure réalisation ».

Alex et Noémie, la trentaine, voudraient avoir un enfant. Leurs plans sont chamboulés car la mère d'Alex, Suzanne, agit de manière de plus en plus farfelue. Atteinte de démence dégénérative, elle ne peut désormais plus se gérer seule. La vie devient de plus en plus difficile pour le couple, qui va devoir apprendre à trouver un nouvel équilibre dans sa vie. Entre l'enfant désiré et l'enfant que Suzanne redevient, tout s'emmêle. C'est l'histoire d'un rodéo, la traversée agitée d'un couple qui découvre la parentalité à l'envers.

« Une vie démente » est une comédie douce-amère qui traite avec justesse d'un thème grave : la démence sénile et son impact sur les accompagnants, l'évolution et l'adaptation de chacun. De façon intelligente, émouvante, captivante, mais sans se tourner vers une tonalité triste et déprimante.

C'est souvent décalé pour arriver à sourire dans les moments supposés difficiles, mais sans jamais attenter à la dignité humaine. Les réalisateurs nous surprennent aussi avec des touches surréalistes : on est parfois plongé dans l'onirisme à cause des costumes et des décors.

« Une vie démente » offre un souffle de liberté, de poésie et de vie à ce sujet dramatique.

P.A.F. : 4 € - Article 27

Info : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE GRATUIT pour les habitants de Morlanwelz : 064/44.23.26
(inscription deux jours avant la projection)

Respect des mesures sanitaires en vigueur le jour de la projection.

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.

Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.



Ciné-Club

Maison de la Laïcité de
Morlanwelz

20^{ème} saison

Programme – 2d semestre 2022

Trois soirées où nous pourrons échanger, en fin de projection, nos réflexions, nos émotions ou partager nos expériences, notre vécu, grâce à la participation d'un animateur expérimenté du Secteur Education permanente et Jeunesse de Hainaut Culture Tourisme

Judi 22 septembre 2022 - 19h30

UNE VIE DEMENTE de Ann Sirot et Raphaël Balboni

Voir page 12

Ce film n'avait pu être projeté en juin 2022

Judi 17 novembre 2022 - 19h30

UN FILS de Mehdi Barsaoui

A l'été 2011, Fares et Meriem partent avec leur fils Aziz, âgé d'une dizaine d'années, pour un week-end dans le sud de la Tunisie. Sur le chemin du retour, ils se retrouvent pris dans une embuscade terroriste, et une balle perdue blesse grièvement le garçon. Seule une greffe de foie pourrait le sauver Aziz. Fares et Meriem se retrouvent embarqués dans une véritable course contre la montre pour préserver la vie de leur enfant.



Judi 15 décembre 2022 – 19h30

LES 2 ALFRED de Denis Podalydès

Alexandre, chômeur déclassé, en crise dans son couple, a deux mois pour prouver à sa femme qu'il peut retrouver du travail, s'occuper de ses enfants et équilibrer ses comptes.

Il trouve du travail mais dans une *start-up* qui cultive une certaine forme de bonheur au travail, tout en appliquant le principe *No Child* (pas d'enfants !) car l'engagement doit être intense. Alexandre doit donc mentir... La rencontre avec

Arcimboldo, « entrepreneur de lui-même » et roi des petits boulots sur applis, aidera-t-elle cet homme vaillant et déboussolé à surmonter tous ces défis ?

Jeudi 15 et 29 septembre : atelier d'art floral

Après une période de vacances annuelles plus qu'ensoleillée, nous reprenons dès septembre notre atelier.



Il est toujours possible de rejoindre les participants à cet atelier en vous inscrivant à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26 trois jours avant la séance afin de pouvoir acheter les fleurs sans risque de gaspillage. Les ateliers se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe.

Prochaines dates mensuelles : 13 et 27 octobre

Marie-Christine Cuchet

Lundis 5 et 19 septembre : atelier d'aquarelle



La saison qui s'est écoulée avant la période de vacances annuelle fut l'occasion de découvrir de nouveaux aquarellistes qui, en nous rejoignant, ont apporté à notre atelier de nouvelles couleurs et expressions.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation est de 5 € par séance, papier spécial et café compris et... la petite friandise inattendue.

Prochaines dates mensuelles : 3 et 24 octobre.

Monique Piret

Dès septembre : une vidéothèque à disposition de nos membres

En 2002, année où Mimie Lemoine, sous le nom de « Cinéma des Résistances », a mis en place des projections cinématographiques. Les films projetés et débattus entre les personnes qui fréquentaient régulièrement les soirées-ciné étaient loués, les possibilités d'achat étant souvent difficiles ou plus coûteuses.

En février 2009, le prix de vente des films étant assez proches des frais de location et d'expédition, nous avons pris la décision d'achat, ce qui nous a permis ainsi de constituer progressivement une vidéothèque.

Cela permet de mettre à votre disposition un nombre important de DVD soit 86 à ce jour, dont quelques-uns ont été projetés hors ciné-club.

Attention : les DVD ne peuvent être projetés que dans un cercle privé et non commercial (condition légale).

MAIS, n'oublions pas notre but premier : pérenniser notre ciné-club et participer à la richesse des débats qui suivent chaque projection.

Il est évident que, si nous n'avons plus de public, notre vidéothèque disparaîtra progressivement.

Que contient en plus notre discothèque ?

Films du Centre d'Action Laïque

Régulièrement, le Centre d'Action Laïque réalise des films de réflexion, d'information ou de sensibilisation sur les thèmes de société qui nous préoccupent.

Exemples : 14-18, guerre à la guerre, le populisme, peut-on ne pas croire ?

La menace créationniste, 50 ans de Laïcité...

Une vidéothèque participative : films mis à votre disposition par des membres

Une vidéothèque en construction.

Nous avons parfois des DVD que nous avons appréciés et dont nous voulons faire profiter nos membres.

Cette initiative vise à mettre à la disposition de nos membres des films, documentaires, que les membres peuvent soit mettre en dépôt ou en donation.

A ce jour, voici quelques films déjà déposés :

Les misérables, Opus Dei et Da Vinci code, La couleur du sacrifice, La séparation (loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat en France - film exceptionnel).

Chaque dépôt fera l'objet d'une fiche d'identification au nom du prêteur.

Notre maison en assurera la gestion selon des règles simples de bonnes relations.

Une caution de 10 € sera remise dès la restitution du DVD.

Durée de la détention : 15 jours.

Pour les films non rentrés après rappel, un dédommagement de 20 € sera demandé afin de permettre (si disponible) son rachat. A l'avenir, les DVD ne seront plus prêtés au preneur concerné.

Exemple de fiche signalétique établie par DVD

N° DVD	Date	Titre	Réalisateurs	Thèmes
18	16-02-12	Incendies	Denis Villeneuve	<i>Drame/Film à énigme québécois - 2h10m</i> <i>Lorsque le notaire Lebel fait à Jeanne et Simon Marwan la lecture du testament de leur mère Nawal, les jumeaux sont sidérés de se voir remettre deux enveloppes, l'une destinée à un père qu'ils croyaient mort et l'autre à un frère dont ils ignoraient l'existence.</i> Date de sortie : 12 janvier 2011 (Belgique) Nominations : Oscar du meilleur film international ,

Comment connaître les DVD disponibles ?

La liste explicative des DVD disponibles peut vous être envoyée par mail sur demande.

Elle peut être obtenue sur papier ou consultée à notre Maison.

Elle sera actualisée quatre fois par an.

Yvan Nicaise

Le repas « Paella » s'est déroulé à nouveau en juillet

Après la triste période de pandémie et les restrictions sanitaires, nous avons repris l'habitude installée depuis 10 ans : notre repas « Paella » et son animation de vacances en juillet.

La température estivale nous a projetés dans un pays du sud... Enfin avec un rien d'imagination vu l'absence de sable et de plage, mais la Paella y était !



Après le repas et dans « un certain brouhaha » bien sympathique, les jeux d'observation, de mémoire musicale mais aussi historiques furent l'occasion d'une joute acharnée entre tables dont il ne fut pas facile de désigner les vainqueurs, mais là n'était pas



l'objectif.

Comme de coutume, ce moment convivial s'est terminé par le sketch de notre président et son épouse ; un échange entre une maman et un enfant terrible posant des questions



existentielles bien embarrassantes, sous les rires d'un public heureux de passer quelques heures hors des préoccupations d'une actualité plutôt morose.

Yvan Nicaise

Pour vous amuser en famille

A la demande de plusieurs participants, voici une des animations des « Les lundis du Préau » de juillet.

Remplacer la partie du texte en gras par une expression idiomatique liée au corps.

Ex : J'ai manqué le tram **de peu**.

J'ai manqué le tram d'un cheveu.

Un de mes amis est **un grand rêveur**.

Un de ses enfants a été diplômé ingénieur cette année.

Bien sûr, il est intelligent mais, malheureusement, **imbu de sa personne**.

De plus, il est **têtu et n'écoute aucun conseil**, et, pour avoir gain de cause, il sait comment **amadouer et séduire quelqu'un**.

Il pense avoir toujours raison mais se **trompe parfois lourdement**. Il tente souvent d'obtenir des renseignements **avec insistance**. Il a aussi des envies subites et irraisonnables et **agit sans réfléchir**.

Il est aussi **très tatillon** et, comme un personnage mythologique, il a **son point faible** : il est cleptomane et, dans une parfumerie, il a **été pris sur le fait**.

Il a voulu **s'encourir** mais sans succès.

Lorsqu'il est invité, **il n'apporte rien**.

Durant les conversations, **il ne dit rien** mais lorsqu'il intervient, c'est souvent **mal à propos**.

Les participants **en restent stupéfaits**.

Parfois, il raconte des histoires **qui n'ont aucun sens**.

En clair : il les ennuie, je dirais même **qu'il les horripile**.

Il a néanmoins des côtés positifs.

Exemple : **il est doué dans l'entretien des plantes**.

Son papa, mon ami, est **d'une grande générosité**.

C'est aussi le chef d'une petite entreprise.

Avec son personnel, s'il **est très directif, il est aussi diplomate**.

Dans sa vie professionnelle, c'est quelqu'un qui **contrôle bien toutes les situations**.

Il saisit les situations **énergiquement et fermement** et son personnel **obéit sans discuter**. C'est aussi quelqu'un **capable de supporter et de porter beaucoup de choses**. C'est un bon meneur d'homme qui dirige une équipe **très solidaire**.

Mais ils sont parfois **tellement épuisés**.

Il espère que le mauvais sort ne le frappera pas, alors **espérons**.

Et pour vous tous, je vous souhaite, ce soir, de **dormir profondément**.

BONNE RECHERCHE

Solution page 22

Yvan Nicaise

Communiqué du Centre d'Action Laïque du 12 juillet 2022

Avortement : le Centre d'Action Laïque demande à l'Europe de condamner les propos des évêques

Invitée ce mardi par le Parlement européen à participer à un dialogue avec les représentants des religions sur la réponse humanitaire à la guerre en Ukraine, Véronique Dekeyser a vivement interpellé la COMECE (Commission des évêcopsats de l'Union européenne) sur l'avortement.

Plus que jamais, l'Union européenne aurait dû se mobiliser pour venir en aide aux femmes ukrainiennes désireuses d'avorter suite à un viol. Il n'en a rien été. Et la COMECE s'en est réjoui. Pour les évêques catholiques, la question de l'avortement n'est pas du ressort de l'Europe.

La COMECE oublie que les femmes n'ont jamais délégué à Dieu, et encore moins à ses évêques, le droit de contrôler leur corps. Ceux-ci n'ont là-dessus, comme en matière de sexualité, aucune légitimité et surtout aucune leçon à donner.

Pour Véronique Dekeyser, "l'avortement est un droit fondamental, celui des femmes depuis toujours. Depuis la nuit des temps, sous toutes les latitudes, quelles que soient leurs convictions ou leurs croyances, quels que soient leurs milieux économiques, les femmes ont avorté lorsque leur grossesse était non désirée et subie comme une violence intolérable, une torture."

Portant la parole du Centre d'Action Laïque et du Réseau Laïque Européen, et relayant celle de nombreuses associations humanistes et féministes, Véronique Dekeyser a rappelé que selon les conventions internationales auxquelles sont parties tous les États membres de l'Union, "les violations de la santé, des droits sexuels et génésiques des femmes, telles que, notamment, la criminalisation de l'avortement, le refus ou le retard de services d'avortement sûrs et/ou de soins post-avortement, la poursuite forcée de la grossesse, ainsi que les abus et les mauvais traitements infligés aux femmes et aux filles qui cherchent à obtenir des informations, des biens et des services en matière de santé sexuelle et génésique, sont toutes des formes de violence sexiste."

Le Centre d'Action laïque invite en conséquence les autorités européennes à réaffirmer les droits des femmes et à condamner sans ambiguïté les propos rétrogrades des évêques catholiques. Il invite également les institutions européennes à apporter une réponse coordonnée pour offrir aux femmes ukrainiennes victimes de violences une réelle prise en charge holistique, interdisciplinaire, voire un avortement si elles se retrouvaient enceintes.



Portez le Triangle Rouge et résistez aux idées qui menacent nos libertés fondamentales !

Le Triangle Rouge est le symbole de la résistance aux idées qui menacent nos libertés fondamentales depuis de nombreuses années. Porté sous forme d'un pin's, il permet à chacun de rappeler discrètement que la plupart des citoyens refusent de céder aux idées haineuses, racistes, sexistes ou liberticides.

Ses origines

À l'origine, le triangle rouge était cousu sur la veste des opposants politiques dans bon nombre de camps de concentration nazis. Comme l'étoile jaune pour les Juifs et le triangle rose pour les homosexuels, ce marquage était un outil d'oppression. Son utilisation traduit la volonté du régime nazi de déshumaniser ceux qu'il considérait comme des « étrangers », des « déviants », ou des « protestataires ». Après la guerre, il est devenu le symbole de celles et ceux qui résistent à la haine et au racisme.

Malheureusement, nous devons bien constater que ce rejet de la différence, cet attachement aux préjugés, cette déshumanisation, cette restriction arbitraire des libertés individuelles et cette culture de la haine existent toujours.

N'hésitez pas à porter le triangle rouge et à répondre aux interrogations des personnes qui vous demandent pourquoi vous portez ce pin's.

C'est une manière pacifique de défendre ce bien précieux qu'est la démocratie et le droit à la différence.



**Le pin's triangle
rouge est disponible
gratuitement à notre
Maison de la Laïcité**

**Pour plus d'informations sur le triangle rouge
Consulter « des dossiers pour comprendre »
<https://www.territoires-memoire.be>**



Nos activités d'octobre

Lundi 17 Octobre à 19h30

Lundi du préau



12h30 : repas mensuel

14h15 : film « L'incroyable histoire du Facteur Cheval » de Nils Tavernier

L'émouvante histoire d'un homme éprouvé par la vie qui, en 33ans et à force d'obstination a construit son Palais Idéal.

Vendredi 21 octobre à 20h.



Soirée jazz avec le «Standard quintet »

Pascal Michaux (piano, chant), Richard Rousselet (bugle), Michel Mainil (sax), Jean Van Lint (contrebasse, chant), Bruno Castellucci (drums)

Venez redécouvrir les grands standards de jazz revisités grâce à ces musiciens de jazz réputés.

Vendredi 28 octobre à 19h30

Conférence-débat : « Fin du monde, fin de mois, même combat ? »



Entre gilets verts et gilets jaunes

Par Arnaud Zacharie, Secrétaire général du Centre national de coopération au développement (Belgique).

Des observateurs ont mis en avant une opposition entre ceux qui appellent à se soucier urgemment du climat et ceux qui font état de leur détresse face à un niveau de vie insuffisant. Mais faut-il choisir entre types type de revendications ?

Réponse de la page 19 avec les textes idiomatiques

Un de mes amis **a la tête dans les étoiles**.

Un de ses enfants a été diplômé ingénieur cette année. Bien sûr, Il est intelligent, mais malheureusement, **il se croit sorti de la cuisse de Jupiter, (il a un gros cou)**. De plus, **il n'en fait qu'à sa tête** et, pour avoir gain de cause, il sait comment amadouer et séduire quelqu'un **en lui faisant les yeux doux**. Il pense avoir toujours raison mais **il se met souvent le doigt dans l'œil**. Il essaie également de **tirer les vers du nez de ses interlocuteurs**.

Souvent, **il agit sur un coup de tête**. Il coupe aussi les cheveux **en quatre** et, comme un personnage mythologique, il a **son talon d'Achille** : Il est cleptomane et dans une parfumerie, il **a été pris la main dans le sac**. Il **a pris ses jambes à son cou**, mais sans succès.

Lorsqu'il est invité, **il arrive les mains vides**. Durant les conversations, il **reste bouche cousue** mais lorsqu'il intervient, **cela tombe comme un cheveu dans la soupe**. Les participants en restent **bouche bée**. Parfois, il raconte des histoires **qui n'ont ni queue ni tête**. En clair : **il leur casse les pieds**. Il a néanmoins des côtés positifs. Par exemple : **il a la main verte**.

Son papa, mon ami, **a le cœur sur la main**.

C'est aussi le chef d'une petite entreprise. Il dirige son personnel avec **une main de fer dans un gant de velours**. Dans sa vie professionnelle, c'est quelqu'un qui **a bien les choses en main**. Il saisit les situations **à bras le corps** et son personnel obéit **au doigt et à l'œil**.

C'est aussi quelqu'un qui **a les épaules larges**. C'est un bon meneur d'homme qui dirige une équipe, **tous main dans la main, comme les 10 doigts de la main**. Mais ils sont parfois **sur les genoux**.

Il espère que le mauvais sort ne le frappera pas, alors **croisons les doigts**.

Et pour vous tous, je vous souhaite, ce soir, de dormir **sur vos deux oreilles**.

Quel est votre score sur 29 ?

*La Maison de la Laïcité de Morlanwelz
Toujours des activités çà mini-prix
Pourquoi s'en priver !*

Lundi 12 septembre à 14h15
« Les lundis du Préau » accueille Joëlle Lartelier
qui nous vous présentera :



Petits contes piriformes...
au cœur d'un verger

Un parcours poétique à découvrir

Mon premier : cette damoiselle n'y verra que du feu,

Mon deuxième : cette fille-là, filera du poil de chèvre pour sa marâtre cette mégère,

Mon troisième : ce volatile avale sans faim tout ce qui passe sous sa "main",
Et mon tout : de conte en poésie, de chanson en ritournelle, Joëlle Lartelier vous accompagnera avec ces personnages quelque peu drôlatiques dans ce voyage au cœur d'un verger.

Joëlle Lartelier : un parcours à rebondissement

En 1975, Elle crée, à Anderlecht, son école de danse « Les joies de la danse ASBL » et enseigne durant 30 ans la danse classique et le ballet contemporain.

En 2001, elle « tombe amoureuse » de l'art du conte à l'occasion d'une formation de Stéphane Van Hoecke.

Depuis 2003, envoutée par cette nouvelle passion, elle déambule à travers écoles, crèches, château, villes et forêts... et depuis octobre 2006, elle initie les enfants, les adolescents et les adultes aux plaisirs de l'écriture avec des ateliers contes & jeux d'écritures dans les écoles, les bibliothèques, les maisons de jeunes ou de quartier, les homes, les personnes en réinsertion et pour les futurs éducateurs et sophrologues.

Elle fut aussi créatrice et metteuse en scène de nombreux spectacles et autrice du livre pour enfants « Appelez-moi Igor : Histoire sans âge ... pour enfants sages ».

Deux autres livres sont en re-travail vers une prochaine sortie.

J'ajouterai que Joëlle est Morlanwelzienne et membre de notre Maison de la Laïcité.

Rendez-vous donc le lundi 12 septembre.

Yvan Nicaise

« Les lundis du Préau »

12 septembre à 12h30 repas mensuel

14h15 « Petits contes piriformes... au cœur d'un verger »

par Joëlle Lartelier

Présentation du parcours poétique vous invitant au rêve en page 23.

Il sera précédé, à partir de **12h30**, d'un repas pour ceux qui le souhaitent.

Rappelons que chacun a le choix, soit :

- de participer au repas convivial : **16 €**
- de participer à l'activité de l'après-midi qui comprend toujours le goûter : **4 €**
- de participer au repas et à la conférence (goûter compris) : $16 + 4 =$ **20 €**

La plupart des personnes apprécie la formule combinée qui associe gastronomie et détente.



MENU

Pain de viande
Garnitures de légumes
Frites

Dessert

Café

Il est indispensable de réserver le repas et/ou l'activité (comprenant le goûter) au plus tard pour **le mercredi 7 septembre inclus** par téléphone au 064/442326 **et** de confirmer par paiement anticipé à nos locaux ou par virement au Compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité – Morlanwelz. Mentionner « repas - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)